

édito

PAR MAGALI GODIN

“ Chers, chères dirigeant(e)s ”

Comme chaque année, vous êtes dans une période particulièrement importante, celle de la préparation de vos demandes de subventions auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

La Fédération s'est engagée depuis plusieurs années pour vous aider à accéder à ces ressources financières dont les autres sports bénéficient depuis plus longtemps.

Les orientations du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, ont été révélées fin 2016, et nous vous proposons de revenir ici sur les grandes axes, en vous présentant des exemples concrets venant de clubs de badminton, qui peuvent vous permettre de reproduire au sein de vos structures, ces excellentes initiatives. Des fiches spécifiques viendront d'ici quelques jours compléter les éléments à votre disposition.

Les relais fédéraux sont disposés à vous aider. La nouvelle organisation de cette mandature avec un secteur dédié aux territoires durables – et donc à votre développement – ont permis d'associer Sylvain Sabatier, notre coordinateur du projet fédéral, et Cyrille Gombrowitz, directeur technique national adjoint, sur ce sujet. N'hésitez pas à les solliciter. Autre dispositif qui vous sera utile dans vos responsabilités locales, la formation des bénévoles avec la nouvelle filière FORMABAD.

Enfin, en dernière page, nous vous proposons une interview de notre nouveau président, Florent Chayet, afin d'envisager l'avenir de notre fédération.

Bonne lecture!

Magali GODIN
Vice-Présidente FFBAD
Secteur Communication, Marketing, Événementiel



Le Centre National pour le Développement du sport (CNDS), placé sous la tutelle du Ministre chargé des sports, a la mission d'attribuer chaque année des subventions, au bénéfice du développement de la pratique sportive, grâce aux recettes liées aux produits de la Française des jeux, des paris sportifs et des droits de retransmission de manifestations sportives.

En 2017 c'est plus de 135M€, pour la part territoriale qui vont être reversés à 21 000 associations sportives locales, et 60M€ pour la part équipement (construction ou rénovation). Le badminton sollicite de façon encore trop insuffisante la part territoriale, source de financement non négligeable pour le développement de notre sport.

Cette année, la campagne CNDS s'inscrit dans une volonté de structuration du mouvement sportif en continuité avec les thématiques soutenues précédemment en 2016 : emploi, formation des bénévoles (dirigeants, animateurs, entraîneurs, officiels techniques ...), réduction des inégalités d'accès à la pratique, renforcement des actions de sport santé. Ces actions font parties des axes majeurs développés dans le projet fédéral ces dernières années.

De nombreux outils sont disponibles sur notre site internet pour vous aider dans l'étalement de vos demandes de subvention.

Pour le financement concernant la construction ou la rénovation d'équipements sportifs, les priorités sont fixées pour les installations en zones carencées : quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), zone de revitalisation rurale (ZRR), Corse et territoires ultramarins.

Dans cette lettre du dirigeant, ce sont ces thématiques que nous allons développer en l'illustrant d'exemples d'actions, menées par des clubs, des comités ou des ligues, afin de mieux vous accompagner opérationnellement dans l'élaboration de vos dossiers. Nous vous invitons cependant à vous rapprocher de vos instances fédérales, comités et ligues, pour connaître précisément les orientations régionales du CNDS, celles-ci pouvant être différentes d'une D(D)RJCS à une autre. L'onglet «Badminton pour tous» du site internet fédéral comporte de nombreuses ressources à consulter.

<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/> avec une partie «Bad pour les Jeunes» et une autre partie «Bad pour tous»

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive

Une impulsion forte a été donnée dans ce secteur, notamment par le plan « Citoyens du badminton ».

Dans les QPV et les ZRR, tous peuvent pratiquer le badminton et partager nos valeurs au travers de l'EspritBad. Depuis 2016/17, l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS) - mandatée par la FFBA - accompagne des clubs et comités pilotes dans la mise en place, dans les QPV, d'actions ponctuelles ou hebdomadaires, par exemple dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT) durant les temps d'activité périscolaire (TAP). L'an dernier, la FFBA a inscrit les Championnats d'Europe 2016 organisés en Vendée dans le dispositif du ministère dédié aux Grands Evénements Sportifs Internationaux. «Tous prêts, Badminton» a repris un mécanisme bien connu à savoir « appel à projets, labellisation, dotation ». Les clubs qui ont été labélisés étaient situés dans des QPV et ont été invités à profiter du spectacle.

Le badminton au féminin et le déploiement du badminton pour les personnes en situa-

tion de handicap permettent également de montrer notre engagement dans ces priorités ministérielles grâce à des dispositifs adaptés pour ces publics moins enclins à la pratique sportive régulière. Ainsi, Saint-François Badminton Club propose l'organisation d'un tournoi 100% BadGirl avec des tarifs et des créneaux spécifiques afin d'intensifier la pratique féminine. Au Badminton Marly Metz, l'accent est mis auprès de femmes en foyer d'insertion sociale. C'est plus de 110 clubs, tel le Badminton Club du Pays de Fougères, le Badminton Club de Coutras ou la Ligue Centre - Val de Loire, qui accueillent des licenciés en situation de handicap. Parabadminton ou sport adapté, toutes les informations sont disponibles dans la nouvelle plaquette fédérale, les subventions CNDS permettant même d'acquérir du matériel spécifique (fauteuil, etc.).

Contacts

Bad&Quartiers : Yannick RIVAL

Handicap : Sandrine BERNARD

Pour aller plus loin :

L'espace citoyen du sport

La plaquette L'Esprit Bad

Les différentes Lettre du Dirigeant



Promouvoir le sport comme facteur de santé

C'est l'une des autres thématiques prioritaires du CNDS. La fédération œuvre déjà dans ce domaine en particulier par le Dispositif Seniors (+de 50 ans).

Du public actif aux personnes plus dépendantes, des formations (DIPS) et prochainement un guide d'accompagnement permettent de proposer des activités adaptées pour s'entretenir physiquement mais aussi pour maintenir le lien social. Le Badminton Marly Metz, récompensé par les trophées Sport Responsable, met ainsi en place des animations dans les EHPAD pour des licenciés néophytes de 60 à 95 ans. Plus d'infos sur le Dispositif Seniors ICI

Des opérations telles que « Smash ton diabète », impulsées par Solibad, ou en faveur de personnes atteintes de maladies de longue durée (ALD) doivent également être des sources d'inspiration pour de nouvelles actions à déployer. L'Union Sportive de Lillebonne, eux aussi valorisés par Sport Responsable, met en place des cycles de 10 séances pour des personnes atteintes de cancer du sein et de dépendance. Des actions menées en concordance avec les plans régionaux « sport santé bien être » sont prioritairement soutenues par le CNDS.

De même les initiatives en lien avec «Sentez-vous sport » (SVS) peuvent être financées. Cette année, l'opération aura lieu du 23 septembre au 1er octobre 2017.

Cette dernière permettra aux clubs de s'impliquer sur une, ou plusieurs, journée thématique (sport scolaire, sport en entreprise, grand public...). Piloté par le CNOSF et ses organes déconcentrés au niveau local, SVS a permis depuis plusieurs saisons à de nombreux clubs de s'impliquer sur des actions de promotion et de développement. A titre d'exemple, le club de Sablé Smash'n'Bad a organisé en 2016 une soirée « Sportez-vous bien chez les badistes » afin de sensibiliser badistes et curieux au travers de différents ateliers sur les bienfaits de notre sport.

Contacts :

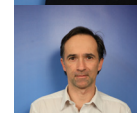
Bad +de 50 ans : David TOUPE

SVS : Hermance ABOUKE

... sur le CNDS

Rencontre avec Sylvain Sabatier, responsable projet 2020 et Cyrille Gombrowicz, DTN adjoint en charge des territoires.

Comment la FFBA accompagne-t-elle les clubs sur le CNDS ?



CGo : Nous fournissons aux différents acteurs du territoire les grandes thématiques définies chaque année par le ministère des sports, sur lesquelles ils ont intérêt à

se positionner pour profiter d'une enveloppe financière de la part du CNDS. C'est important de bien orienter nos associations pour que leurs projets cadrent bien avec les orientations nationales.

Justement, quelles sont les grandes thématiques sur lesquels les dirigeants peuvent se positionner ?

SSa: Trois priorités sont clairement affichées. D'abord, l'emploi. Un club qui mène un projet où l'emploi structurant est avéré peut prétendre à un accompagnement financier sur 4 ans (12 000 € la 1ère année, puis 10 000 €, 7 500 € et enfin 5 000 €). L'emploi constitue également l'une des grandes orientations du projet fédéral. CGo: La 2ème priorité concerne la réduction des inégalités d'accès à la pratique. Il s'agit de mettre en œuvre des opérations qui permettent à tous de pratiquer le badminton. Par exemple, on peut imaginer des projets dans des zones urbaines sensibles, des zones rurales, ou encore la valorisation de la pratique féminine et le déploiement du parabadminton. SSa: La troisième priorité concerne la promotion du sport-santé sous toutes ses formes. À ce titre, les clubs peuvent s'inspirer du « dispositif sénior » de la FFBA. Notez que depuis deux ans, les actions qui rentrent dans le cadre de l'opération « Sentez-vous sport » du CNOSF peuvent aussi être soutenues financièrement par le CNDS.

Je suis dirigeant de club et je veux proposer un projet. Comment ça marche ?

SSa : Il faut d'abord se rendre à la réunion organisée par votre département sur le sujet. Elle a lieu, en général, courant janvier/début février. C'est une première prise d'informations pour connaître les modalités de candidature au

CNDS. Ensuite, le club doit monter un dossier et le déposer avant une date limite, qui varie en fonction des DRJSCS. Enfin, une commission territoriale se réunit pour attribuer la subvention et le club est notifié de son attribution. Les calendriers propres à chaque département peuvent être consultés sur les sites des organes déconcentrés de l'État (DRJSCS par exemple). CGo : Notez qu'au-delà des grandes orientations nationales, il existe aussi des thématiques spécifiques à chaque région. Nous invitons vraiment les clubs à se renseigner auprès de leur comité ou ligue afin de croiser les orientations nationales avec les spécificités régionales. Le but est de présenter un projet qui a le plus de chances d'être éligible au CNDS !

Pourquoi un dirigeant de club peut-il vous contacter ?

SSa : Je peux apporter de l'aide aux clubs sur la manière de décliner le projet fédéral, ainsi que sur la rédaction du « projet de club », qui est un document indispensable à fournir pour obtenir une subvention du CNDS. Je peux également aider à construire des opérations sur la thématique de l'emploi. Enfin, m'occupant de la coordination de « sentez-vous sport », je peux apporter des réponses à ceux qui s'interrogent sur un projet lié au sport-santé. CGo : Pour ma part, côté thématique, je peux apporter des éléments sur des projets liés à la réduction des inégalités d'accès à la pratique. De façon générale, j'invite les dirigeants de clubs à prendre contact avec les ligues et les comités, et notamment les cadres techniques d'Etat sur le territoire. Ils sont directement en lien avec les D(D)RJSCS qui sont les organes déconcentrés de l'Etat qui gèrent les subventions CNDS au niveau territorial. Ce sont donc les contacts à privilégier pour déposer un dossier de subvention. ■

Propos recueillis par Anthony Guidoux

Contacts :

Sylvain SABATIER / 01 49 21 08 93

Cyrille GOMBROWICZ / 06 98 24 35 28

LA PROFESSIONNALISATION

Le CNDS accompagne des projets d'emploi structurant la vie du club ou du comité, notamment par la diversification des pratiques et la réduction des inégalités d'accès (1000 postes en QPV et ZRR). Sur la base d'un projet de club étayé, l'embauche en CDI (à temps plein ou mi-temps), notamment d'un jeune, peut bénéficier d'une aide dégressive sur 4 ans dans le cadre du dispositif « emploi CNDS » et « Citoyens du Sport ». Couplé au Plan emploi club de la fédération (PEC), c'est l'opportunité de bénéficier d'un taux de financement important pour les premières années et d'assurer sereinement la pérennisation. Ainsi le Badminton club de l'Hermitage et du Tournonais (BCHT - 07), fort de 185 licenciés, a pu développer sa pratique et proposer une plus grande diversité d'activités en embauchant M. VERNET en 2014 : des activités périscolaires, un pôle performance pour les jeunes, un créneau féminin et bientôt l'accueil de babybad, etc.

L'apprentissage est une des autres voies qui ouvre la possibilité de financement CNDS, si l'apprenti est dans un cursus de formation spécifique. Le coût résiduel restant dû par l'employeur peut alors descendre jusqu'à 300€.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos D(D)RJSCS pour vous assurer de l'opportunité de votre demande.

LES EQUIPEMENTS

Le CNDS permet aussi le financement de la construction ou de la rénovation d'équipements sportifs. Deux priorités 2017 peuvent concerner le badminton : les installations en zones carencées (QPV, ZRR, Corse et territoires ultramarins) ainsi que la mise en accessibilité pour des personnes en situation de handicap. Parmi les installations subventionnées cette dernière saison, à hauteur de 410 000€ par le CNDS, on peut citer le complexe sportif Auguste Grégoire à Cholet, projet soutenu en collaboration avec la fédération française montagne et escalade. Avec neuf terrains de badminton et 13m de hauteur, une optimisation des performances énergétiques et de la durabilité de l'équipement, le BACH va pouvoir accueillir en toute sérénité ses licenciés du minibad à l'équipe de Nationale 1 et continuer à développer de nouvelles pratiques telles les stages pour les féminines ou des créneaux pour les + de 60 ans.

NOUVEAUTÉ

Guide d'accueil des personnes en situation de handicap

La FFBaD a présenté son nouvel outil de promotion de la discipline : le guide d'accueil des personnes en situation de handicap. A découvrir ICI

MISE À JOUR

OTHN, v2

Les Orientations Techniques du Haut-Niveau (OTHN) viennent d'être remises à jour. Elles traduisent la recherche du partage qualitatif. A partir de cette base de travail, chaque entraîneur pourra répondre à la singularité de chaque joueur de badminton à partir d'un socle d'incontournables techniques à maîtriser. A télécharger ICI

INSOLITE

Un volant dans l'espace!

L'astronaute Thomas PESQUET a expliqué pourquoi il avait emporté un volant avec lui dans l'espace dans Stade 2. L'émission est à voir ou revoir ICI

PARIS 2024

Appel à projet

Un appel à projet concernant « l'héritage de la candidature de Paris à l'organisation des jeux olympiques 2024 » vient d'être lancé avec l'objectif de développer des actions éducatives autour de l'année du sport et de l'olympisme de l'école à l'université. Toutes les informations ICI

INTERVIEW

À la rencontre du nouveau président : Florent CHAYET !



Florent Chayet est le nouveau président de la Fédération française de badminton. En poste depuis novembre, il se présente à vous. Rencontre.

Comment avez-vous débuté le badminton ?

FCh: Mon père était diplomate. J'ai vécu à Pékin où j'ai découvert le badminton étant jeune. En rentrant en France, j'ai fait de longues études de médecine, puis j'ai décidé de me remettre au sport. La pratique du badminton m'est apparue naturelle. Nous étions dans les années 1980, j'habitais à Perpignan où il n'y avait pas de club. J'ai donc créé une association dont j'ai été le président pendant quelques années.

Quel a été votre parcours de dirigeant ensuite ?

FCh: Je suis entré à la ligue du Languedoc-Roussillon, d'abord en tant que médecin. Puis, la présidente de la ligue a été débarquée, mais personne n'a réellement pris la suite. Lors d'une assemblée générale extraordinaire, un dirigeant de la FFBaD présent pour l'occasion m'a demandé de briguer la présidence, car il estimait que j'avais des capacités de rassembleur. Je suis donc devenu président de la ligue. De concert avec l'équipe à l'origine de la motion de défiance envers la précédente dirigeante, nous avons remis la ligue en route, entre autres sur le plan budgétaire. Nous l'avons professionnalisée, notamment en achetant un siège social et en embauchant secrétaire et cadre technique. J'entame ma 5ème olympiade en tant que président de ligue. Il y a une dizaine

d'années, j'ai également créé un second club, à Thuir, une ville située à 12 km de Perpignan.

Comment êtes-vous entré à la fédération ?

FCh: Pendant ma 4ème olympiade, entre 2012 et 2016, j'ai passé 2 ans sans exercer de mandat de président de ligue car j'avais trouvé un successeur. J'ai mis ce temps à profit pour défendre les valeurs auxquelles je crois pour le badminton : l'universalité des pratiques et le sport-santé. J'ai décidé de porter ce message à la fédération et en février 2013, j'ai été élu comme membre du conseil d'administration. J'ai défendu le projet Promobad, une nouvelle offre de compétition qui correspondait à ma philosophie du bad pour tous, et j'ai beaucoup discuté avec le CNOSF pour faire en sorte que la FFBaD s'inscrive dans la démarche nationale de sport-santé.

Quels sont les grands projets à venir pour la FFBaD ?

FCh: Nous continuerons, avec l'essentiel de l'équipe déjà en place dans l'olympiade précédente, à tenir tous les engagements pris par mes prédécesseurs. L'une de mes premières préoccupations sera la nécessité de travailler en symbiose avec les territoires. Juste après mon élection, j'ai téléphoné à tous les présidents de ligue métropolitaine et je vais prochainement reprendre contact avec eux pour leur demander de formaliser leurs attentes par rapport à la FFBaD. Il s'agira d'y apporter des réponses car il est nécessaire de mettre en musique les acteurs du terrain. Le futur haut niveau français ne peut se détecter que dans les territoires.

La lettre du Dirigeant de la FFBaD

association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 15 décembre 2008 (SJSV 0830796A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07 Courriel : ffbad@ffbad.org

Directeur de la publication : Florent CHAYET
Directrice de la rédaction : Magali GODIN
Comité de rédaction : Magali GODIN, Ludivine LATTAT et Pascal BILDSTEIN
Ont collaboré à ce numéro : Anthony GUIDOUX, Nathalie HUET et Ludivine LATTAT.

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton www.ffbad.org

